

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

François-Marie BUSSARD

Nouvelles

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1942, tome 41, p. 193-199

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

NOUVELLES

LE CULTE DE S. MAURICE

Au mois de septembre 1941, S. Exc. Mgr Burquier recevait de M. l'abbé J. de Le Rue, aumônier au Groupement de Jeunesse 21, par Renaison (Loire), une demande de modèle d'image de saint Maurice. « C'est au nom d'un de nos Groupes — exactement le Groupe 2 — qui a pour patron saint Maurice, écrivait l'aumônier, que je vous fais cette demande. »

Mgr Burquier envoya aussitôt à M. l'abbé de Le Rue les 125 images désirées qui reproduisent la mosaïque de Maurice Denis du Maître-autel de l'église abbatiale.

Nous formons le vœu que l'exemple de saint Maurice et son glorieux patronage soient pour les jeunes Français des Chantiers de la jeunesse une source de courage et de joie surnaturelle.

A LA MEMOIRE DE S. A. R. LE DUC D'AOSTE

Sur invitation de S. Exc. Monsieur le Ministre royal d'Italie à Berne, S. Exc. Mgr Burquier s'est rendu à Berne, le 11 mars, afin d'y célébrer un office pontifical de « Requiem » pour le repos de l'âme de S. A. R. le Duc Amédée d'Aoste, décédé quelques jours plus tôt à Nairobi, en Afrique. L'office funèbre eut lieu dans l'église de la Sainte Trinité. S. Exc. Mgr Bernardini, nonce apostolique en Suisse, a donné l'absoute.

Une très nombreuse assistance participa à la cérémonie. Outre le président de la Confédération, M. Etter, et le chef du Département politique fédéral, M. Pilet-Golaz, le général Guisan, des représentants de l'armée et des autorités civiles s'étaient joints aux membres de la Légation d'Italie et aux délégués du Corps diplomatique accrédité à Berne.

ORDINATIONS SACERDOTALES ET

PREMIERES MESSES

Le samedi de la Passion, 21 mars, S. Exc. Mgr Burquier a conféré l'ordination sacerdotale à MM. les chanoines **Marcel Michellod**, de Bagnes, et **Jean-Etienne Berclaz**, de Sierre. M. le chanoine Berclaz a célébré sa première messe solennelle à Sierre le lundi de Pâques, 6 avril. M. le chanoine Michellod l'a chantée à Bagnes le dimanche 19 avril.

CHEZ LES PERES BLANCS

Le Samedi-Saint, 4 avril, les Révérends Pères **Antoine Berchtold**, de Visperterminen, **Antoine Noti**, de Stalden, et **Georges Garbely, d'Urichen**, ont été ordonnés prêtres en la cathédrale de Carthage.

NOUVEAU DIACRE

Le Samedi-Saint également, M. l'abbé **Roland Dietrich**, étudiant en théologie au Grand Séminaire de Versailles, a été ordonné diacre.

PROFESSION

Le 8 avril, en l'église abbatiale de St-Maurice, le révérend Frère **Bernard Guérin** a fait sa profession religieuse.

DISTINCTION

M. J.-B. Bertrand, sous-préfet du district de St-Maurice, a été appelé à faire partie du Comité central de la Société suisse des Traditions populaires et vice-président de cette même Association pour la Suisse romande.

Nous félicitons M. Bertrand de la distinction dont il vient d'être l'objet en faisant remarquer que nul ne pouvait être plus qualifié que lui pour occuper de telles fonctions.

NOMINATION ECCLESIASTIQUE

Par décision de S. Exc. Mgr l'évêque de Bâle, M. l'abbé **Justin Jobin**, jusqu'ici vicaire à Porrentruy, a été nommé curé de la paroisse St-Pierre, à Lucerne.

MARIAGES

M. **Pierre Baradat**, Croix de guerre, secrétaire au C.C.C. régional, à Périgueux (France), a épousé, en l'église d'Issigeac (Dordogne), le 20 janvier dernier, Mademoiselle Marie-Gilberte Lescoup, d'Issigeac.

M. le Dr **Camille Maendly**, chirurgien à Fribourg, a épousé, le 14 février, Mademoiselle Anne-Marie Thalmann, de Fribourg.

M. **Adolphe Leber**, de Bâle, a épousé, le 1er avril, Mademoiselle Clärli Frey, de Riehen (Bâle).

Le 11 avril, M. **Marc Sidler**, de Martigny, a épousé Mademoiselle Paula Furrer, de Lax.

Aux nouveaux époux, nous présentons nos compliments et nos vœux de bonheur.

NOUVEAU DEPUTE

M. **Edouard Fellay**, de Champsec (Bagnes), a été proclamé élu député au Grand Conseil valaisan.

NOMINATIONS

A l'occasion de la Conférence des professeurs catholiques suisses de l'enseignement secondaire, qui s'est tenue à Lucerne, le 8 avril, M. le chanoine **Georges Rageth**, Recteur du Collège, a été nommé membre du comité de la Conférence.

M. le Dr **Pierre Darbellay**, de Martigny, qui remplissait avec une grande compétence les fonctions de secrétaire de la Chambre valaisanne de commerce, a été nommé récemment Directeur de cet organisme. Son successeur au secrétariat de la Chambre de commerce est M. **Edouard Morand**, notaire, de Martigny.

M. **Angelin Luisier**, licencié en droit et notaire, de Bagnes, a été nommé chef du contentieux au Département de l'Intérieur du canton du Valais.

PROMOTIONS MILITAIRES

Nous nous excusons auprès de Messieurs les officiers qui ont été l'objet d'une promotion à un grade supérieur à la fin de l'année dernière, de n'avoir pas relevé aussitôt leurs noms pour les inscrire au tableau des nouvelles qui concernent nos anciens. Ainsi notre liste est demeurée très incomplète. En félicitant les inconnus de leur avancement, adressons nos compliments à MM. **André Desfayes**, de Martigny, et Dr **Carlo Pousaz**, directeur de l'Hôpital de Faido, promus capitaines ; à MM. **Henri Delaloye**, de Montthey, **Francis Germanier**, de Vétroz, **Alphonse Gross**, de St-Maurice, et **Jean-Charles Schmidt**, de Lausanne, promus premiers-lieutenants.

A ceux qui sont entrés dans la carrière avec le grade de lieutenants vont aussi nos félicitations. Ce sont MM. **Pierre Berthouzoz**, de Saint-Maurice, **Gustave Dubois**, d'Epinassey, **Raphy Morand**, de Martigny, **Roland Parvex**, de Colloby-Muraz, et **Bernard Torrione**, de Martigny.

Y en aurait-il d'autres ? C'est vraisemblable, mais comme nous ne pouvons dépouiller tous les journaux de la Suisse pour être informé, nous serions heureux que ceux qui ont été l'objet d'une promotion nous le fassent savoir sans fausse modestie. Leurs camarades pourraient peut-être se charger de cette mission qui ne leur coûterait qu'une carte postale et deux minutes de peine.

Profitons des remarques ci-dessus pour déclarer à nouveau que nous accueillons avec le plus grand plaisir toute information concernant nos anciens, que nous en tenons toujours compte et que c'est parce que nous avons ignoré telle nomination, telle distinction ou tel succès que nous n'avons pu l'annoncer dans les « Echos ».

AU SUJET D'UNE NOMINATION

A l'occasion de la nomination de M. **Paul Pasquier** au Conservatoire de Lausanne en qualité de professeur de diction et à la tête de cours pour la préparation au théâtre, la « Gazette de Lausanne » (4 février 1942) rappelait qu'à Lyon, au Conservatoire, M. Pasquier remportait les plus hautes distinctions aux concours de comédie et de tragédie. Il y enseigna quelques années avant de partir pour Paris. Là, après s'être perfectionné avec Charles Dullin et Denis d'Inès, il créa avec succès plusieurs œuvres nouvelles. Puis ce fut un stage à Genève et enfin il arrivait à Lausanne où il est connu et apprécié de tout le monde.

NOUVEAUX DOCTEURS

Dans leur dernière livraison, les « Echos » avaient l'honneur de présenter à leurs abonnés le texte de la thèse magistrale de M. **André Donnet**, archiviste de l'Etat du Valais et bibliothécaire cantonal, sur « Saint Bernard et les origines de l'Hospice du Mont-Joux ». M. Donnet a couronné sa carrière universitaire en soutenant brillamment, devant une commission de la Faculté des Lettres de l'Université de Genève, le 9 mars, son travail. La commission était composée de M. Paul-Edmond Martin, professeur à l'Université de Genève, M. Léon Kern, archiviste fédéral, M. le chanoine Léon Dupont Lachenal, professeur au Collège de St-Maurice et président de la Société d'Histoire du Valais romand. Les experts se plurent à relever les qualités de la thèse de M. Donnet et lui décernèrent le titre de docteur ès-lettres avec félicitations du jury.

Nous apprenons avec plaisir que M. **Fernand Frachebourg**, de Salvan, à Sion, vient de conquérir brillamment, à l'Université de Lausanne, le titre de docteur ès-sciences commerciales et économiques.

Aux nouveaux docteurs, nous offrons l'expression de nos compliments les meilleurs.

SUCCES UNIVERSITAIRES ET DIPLOMES

M. **André Mudry**, de Montana, a subi avec succès ses examens de licence en droit à l'Université de Fribourg.

A l'Université de Lausanne, M. **Jean-Charles Paccolat**, de Martigny, a subi également avec succès ses examens de licence en droit.

M. **Jean Rochat**, de Lausanne, a obtenu sa demi-licence en droit à la même Université.

A l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales de Lausanne, M. **Maurice Vuilloud**, de St-Maurice, a également subi avec succès ses examens de demi-licence.

M. **Gabriel Chevalley**, de Bex, a subi avec succès son second propédeutique de médecine à l'Université de Lausanne.

A l'Université de Berne, M. **Antoine Morisod**, de Troistorrens, a subi avec succès son second propédeutique de médecine vétérinaire.

MM. **Max Eberhard**, de Montreux, et **Louis Gaillard**, de Bagnes, ont subi avec succès leur second propédeutique de médecine à l'Université de Fribourg.

A Fribourg également, M. **François-André Génier**, de Gampel, a réussi son second propédeutique de médecine dentaire.

M. **Fernand Gay**, de Monthey, a passé avec succès son premier examen de philosophie à la Faculté des Lettres de l'Université de Fribourg.

Devant les experts de la même Faculté, M. **Joseph Ritz**, de Grengiols, a brillamment subi son examen de psychologie.

M. **Léo Braegger**, de Gossau, a subi avec succès, à l'Université de Fribourg, son deuxième examen de droit.

MM. **Léonce Delaloye**, de Monthey, et **Rémy Saillen**, de Vérossaz, ont réussi leur premier propédeutique à l'Université de Fribourg.

A l'Université de Lausanne, MM. **Michel Closuit**, de Martigny, et **Henri Michelet**, de Sierre, ont subi le même examen avec succès.

M. **Pierre Wildhaber**, de Neuchâtel, a également subi avec grand succès son premier propédeutique de médecine à l'Université de Neuchâtel.

M. **Joseph Hüppi**, d'Oberuzwil, a subi avec succès son premier examen de droit à l'Université de Fribourg.

M. **Luc Reinhardt**, de Riehen (Bâle), a subi avec succès les épreuves de la maturité fédérale scientifique à Berne.

M. **André Urech**, d'Aigle, a obtenu sa maturité commerciale au Collège de Lausanne (diplôme avec mention « très bien »). À M. Urech est revenu également le prix d'honneur des anciens élèves du Collège de Lausanne.

M. **Georges Viredaz**, de Lausanne, a subi avec succès les examens du diplôme commercial de l'Ecole de commerce de Lausanne.

M. **Jean Logos**, de Courgenay (Jura bernois), a obtenu le diplôme d'instituteur à l'Ecole normale de Porrentruy.

DES NOUVELLES DU GUATEMALA

M. **Raphaël Girard**, de Martigny, ingénieur à Corquin, au Guatemala, a eu la gentillesse de s'y prendre à temps pour nous adresser ses vœux de Nouvel-An. Sa lettre, reçue à St-Maurice à la fin du mois de janvier, est datée

en effet du 14 octobre 1941. Il forme des vœux chaleureux « pour tous les professeurs et religieux de l'Abbaye, particulièrement pour ceux qui furent mes maîtres ». Il ajoute : « Je tiens en effet à vous dire le souvenir agréable que je garde du Collège et à vous remercier en même temps de l'envoi des « Échos » qui me parviennent avec une certaine régularité. Ce trait d'union entre les anciens élèves et la génération actuelle d'étudiants est une manifestation appréciable de l'esprit de solidarité et de respectueuse affection qui caractérisent les relations entre membres de toute société bienfaisante. »

Après avoir répété avec conviction que seuls les principes religieux peuvent nous conduire à des jours meilleurs, M. Girard nous apprend que la guerre a empêché son retour en Suisse. Il y viendra dès que l'épouvantable conflit actuel sera terminé : « Ce sera l'occasion pour moi de vous exprimer de vive voix le bon souvenir que je conserve de St-Maurice et de ses chanoines. »

Nous remercions notre correspondant pour les sentiments de fidélité qui l'animent et nous souhaitons ardemment que le jour luira bientôt où il pourra revoir sa patrie. En l'attendant, ce n'est presque pas téméraire de lui envoyer à notre tour, par les « Échos », nos vœux de Noël et de Nouvel-An 1943.

A L'ECOLE DE COMMERCE POUR JEUNES GENS DE SIERRE.

L'année scolaire 1941-1942 s'est terminée avant Pâques à l'Ecole de Commerce pour Jeunes Gens de Sierre. Cet établissement a été fréquenté l'an dernier par 83 élèves : neuf d'entre eux ont affronté les épreuves du diplôme, un avec la mention « très bien », atteignant une moyenne de 5,9, quatre avec la mention « bien », dont M. **Joseph Plaschy**, ancien de St-Maurice, quatre avec la mention « assez bien ».

Dans son rapport annuel, M. le chanoine **Bernard Boin**, directeur, relate les événements principaux qui ont marqué le cours de l'année scolaire, remercie les autorités, les personnalités et les établissements industriels qui ont soutenu l'Ecole de Commerce de leur sollicitude et de leurs encouragements, rend un dernier hommage de gratitude à MM. les abbés Dr L. Meyer et E. Tscherrig. Il insiste en outre sur la nécessité du travail assidu, surtout à domicile : « Les heures d'étude obligatoires, à l'école, ne suffisent pas, généralement, à la préparation des six heures de classe quotidiennes. Nous saurions gré aux parents de bien vouloir contrôler, dans la mesure du possible, les occupations de leurs enfants, au moment où ceux-ci ne sont plus sous notre surveillance. »

La nouvelle année scolaire a commencé le 15 avril.

PUBLICATIONS

Au moment où nous apprenons que le R. P. **Armand Salamin**, de la Province suisse des Capucins, va partir pour le Portugal d'où il se rendra ensuite au Mozambique (Afrique orientale) pour y exercer l'apostolat missionnaire en compagnie de trois de ses confrères, dont les RR. PP. **Victorien Beytrison** et **Gonsalve Emery**, nous recevons le livre que vient de faire paraître le R. P. Salamin à l'Œuvre St-Augustin, à St-Maurice. Il est intitulé : « Les empêchements au mariage en droit canonique et en droit civil suisse ». Cet ouvrage, qui a valu à son auteur le titre de docteur en droit canon de l'Université Grégorienne, à Rome, est une étude extrêmement précieuse qui trouvera large audience auprès des ecclésiastiques et des hommes de loi. En effet, ce travail examine avec soin et compétence les relations de similitude et de dissimilitude existant entre la législation canonique actuelle et le Code civil suisse en matière d'empêchements au mariage. C'est une étude de droit comparée qui n'avait pas été entreprise jusqu'ici et qui ne manque pas d'importance et d'actualité, vus les graves problèmes canoniques qui en résultent, tant au sujet du mariage de non-baptisés qu'au sujet du mariage des baptisés.

Nous félicitons vivement le R. P. Armand Salamin de nous avoir donné un pareil ouvrage qui fait honneur à sa science et à l'Ordre religieux auquel il appartient. Les « Echos » en parleront.

Magnifiquement édité par l'Œuvre St-Augustin à St-Maurice, voici encore un nouveau livre de notre confrère M. le chanoine **Marcel Michelet** : « Les sentiers de Brocéliande ». C'est l'histoire d'une âme qui a entrevu un bel idéal, qui l'abandonne et qui le retrouve ; la transposition, sur le plan d'une aventure purement spirituelle de l'aventure de Perceval. L'auteur a essayé de l'enrober dans des images qui étaient chères au siècle des chevaliers de la table ronde en quête du Saint Graal. Écoutons le cri d'espérance de Perceval :

*Du fond de cet abîme, oh ! je crie et je pleure.
Qu'il est dur le chemin, mon Dieu, vers ta demeure !
Hélas ! je me souviens d'adorables saisons ;
Un sentier dans les blés me montrait ta maison ;
Le calice des fleurs, quand mon cœur était sage,
A travers les printemps me livrait ton image.
Maintenant je suis mort et ne vous entends pas,
Oh ! ne me parle plus ! Sauve-moi dans tes bras !*

F.-M. BUSSARD